

Groupe socialiste du Conseil de Ville

Delémont, le 26 mai 2014

## Question écrite

**Bambois : Utilité et utilisation des bâtiments acquis en 2011**

En octobre 2010 le Conseil de ville a accepté la proposition du Conseil communal d'acquérir pour un montant de 300'000.- les deux bâtiments du stand du Bambois. Ces biens situés sur un terrain appartenant à la Bourgeoisie étaient alors la propriété de la Société de tir.

Selon le Conseil communal, les bâtiments allaient permettre à diverses associations d'y organiser des manifestations. Il souhaitait également qu'une association gère les lieux et les activités.

A ce jour, la réservation de ces bâtiments ne figure pas sur le guichet virtuel du site internet communal.

Ces bâtiments ayant été repris depuis bientôt 4 ans par la commune, nous souhaitons que le département en charge de la gestion établisse un état des lieux:

- Qui gère les bâtiments et qui est responsable de leur promotion ?
- Pour quel type d'activités a-t-on loué ces bâtiments ?
- Quel est le taux d'occupation (nombre de réservations par an) ?
- Quel est le barème ?
- Fin 2013, ces bâtiments figuraient à hauteur de 286'000 dans la rubrique IMMEUBLES PRODUCTIFS des comptes communaux: quel est le rendement de ces immeubles ?

Pour le groupe socialiste,  
Marc Ribeaud

M. Ribeaud

M. Guibet

M. Richy

M. Hertz

M. J.

M. J.

M. Spina

M. C.

M. M.